

L'école à l'ère du numérique

Déclaration du groupe des Professions libérales

Depuis plus d'une trentaine d'années, le développement des Nouvelles Technologies d'Information et de Communication (NTIC) a bouleversé nos modalités d'accès à l'information. Le numérique est devenu omniprésent dans notre société, particulièrement grâce au développement du smartphone. Mais son usage dans un apprentissage de la maîtrise des outils informatiques de façon réfléchie, sécurisée et anticipée autant que possible est nécessaire.

L'état des lieux dressé par l'avis est complet et exhaustif. Il aborde des sujets d'actualité tels que l'illectronisme, le travail collaboratif grâce aux outils numériques, l'importance de l'éducation aux médias et à l'information, ou encore l'utilisation accrue du numérique éducatif pendant le confinement. Ce dernier point est riche d'enseignements : la crise liée à la COVID a exacerbé les inégalités entre élèves et entre enseignants, la communauté éducative a fait preuve de grandes capacités d'adaptation mais la crise a révélé le manque de formation au numérique tant chez les élèves que chez nombre de leurs maîtres.

Or - l'avis le souligne opportunément - l'usage du numérique éducatif doit être mis au service des apprentissages de tous les élèves et étudiants. C'est la clé de leur réussite car les futurs citoyens auront à exploiter ces outils de façon éclairée et responsable.

L'avis promeut un usage raisonné, éthique et inclusif du numérique éducatif et le renforcement de la formation des enseignants mais aussi celle des familles. Toutefois, il précise à juste titre que si ces outils et contenus numériques s'avèrent être de puissants leviers pédagogiques, ils doivent néanmoins demeurer des outils à combiner avec d'autres pour parvenir à améliorer les apprentissages scolaires.

Les compétences numériques sont transversales et font désormais partie intégrante du parcours des élèves. En ce sens la préconisation 16 qui tend au renforcement des référents numériques dans les établissements scolaires paraît particulièrement opportune.

Le groupe des professions libérales partage les ambitions de cet avis, c'est pourquoi il remercie la rapporteure et les membres de la section pour la qualité de ce travail et a voté l'avis.